

## Compte rendu du Comité Directeur UFOLEP Du lundi 20 juillet 2020

**Présents** : R. Bouge, P. Deon, A. Venel, J-CI Bezot, M. et M-CI Cellier, A. Geoffroy.

**Excusés** : L. Dameron, G. Balourdet.

**Assiste** : Mervyn Mayenga (Délégué Départemental)

Cette réunion a été motivée par la mise en œuvre d'un plan de relance avec établissement d'une convention entre l'UFOLPEP Nationale et le Comité Aube.

Ce plan a pour objet d'aider au maintien et au développement d'activités physiques et sportives avec des outils et formations.

Un fonds national a été mobilisé. L'aide apportée à notre Comité est de 2301,20€.

Trois dates de renvoi sont arrêtées dont celle du 16 septembre 2020.

Cette convention à établir comprend des actions prioritaires et un complément pour lister d'autres actions que le Comité souhaite mettre en œuvre.

Pour la détermination des montants, nous nous sommes basés sur les effectifs, les nombres d'associations, les tarifs de la saison passée.

### **Actions prioritaires retenues.**

1. ***Incitation au développement*** de nouvelles affiliations à raison de 50€ par nouvelle affiliation.

Nouvelles affiliations en vue : 5 Soit  $50€ \times 5 = 250€$

2. ***Plan de reconquête des activités cyclos UFOLEP***

Le coût actuel du carton cyclo est de 3,00€.

Le Comité propose la gratuité du carton pour les licenciés cyclo (290) et VTT (40).

Ce qui représente dans la part territoriale du fonds de relance affectée, un montant de :  $3,00€ \times (290 + 40) = 990€$ .

3. ***Plan de relance sports motos.***

Le Comité retient la proposition d'une prise en charge de 10,00€ sur le coût des licences des bénévoles.

A raison de 5 clubs avec 15 bénévoles soit 75 licences, le montant de la prise en charge serait de :  $10,00€ \times 15 \times 5 = 750,00€$

4. ***Report d'organisations*** sur sept et oct pour le cyclo/ VTT. et intensification des calendriers.

### **Autres actions repérées.**

Avec prise en charge sur la part territoriale du fonds de relance affectée à notre comité.

1. ***Prise en charge*** de 10,00€ sur l'affiliation des clubs R1/R2 (52 associations).

Soit :  $10,00€ \times 52 = 520,00€$ .

2. **Organisation d'un tournoi tennis de table** ouvert à tous, avec comme objectif de trouver de nouveaux adhérents.

Estimation : **670,00€**, décomposée comme suit : 18,00€ par adhérent (35) + 40,00€ de location de salle.

$18,00€ \times 35 = 630,00€ + 40,00€$

3. **Recyclage des arbitres foot / Formation.**

Prise en charge de 10,00€ par arbitre (11) ; soit part territoriale de **110,00€**

4. **Recyclage motos**

Nos décisions et propositions feront l'objet d'une convention adressée à l'UFOLEP Nationale pour examen et détermination de l'aide apportée dans le cadre de ce plan de relance.